Le projet de service 3 (2026-2030)

CAP Performance : Culture et Actions de Prévention au service de la performance globale.

S'adapter au niveau d'acculturation des entreprises

Le projet de service vise à renforcer la culture de prévention des entreprises. Son objectif est de les accompagner dans une démarche structurée de prévention des risques professionnels, adaptée à leur niveau de maturité et à leurs besoins.

L'évaluation du précédent projet de service *« trajectoire adhérent : un parcours personnalisé, une approche de proximité »* et plus particulièrement sur l'impact de la rencontre prévention montre l'intérêt de cet accompagnement. Une enquête téléphonique menée auprès de 74 adhérents a montré que 82 % affirment mieux identifier les missions de leur service de prévention et de santé au travail, et 70 % déclarent vouloir le contacter plus facilement. Par ailleurs, 96 % considèrent la rencontre prévention comme une opportunité enrichissante. Près de 100 % perçoivent leur interlocuteur comme un partenaire de confiance, un conseiller et un préventeur. Ces résultats encouragent à poursuivre une démarche de proximité avec les entreprises.

Trois thématiques prioritaires structurent ce nouveau projet de service : le risque chimique, les risques psychosociaux et la culture prévention.

Elles suivent une même logique de fonctionnement, organisée autour de trois questions : où devons-nous agir ? Où en est l'entreprise ? Que pouvons-nous lui proposer pour la faire progresser ?

Le premier objectif consiste à outiller les équipes pour construire une stratégie de ciblage des entreprises. Il s'agit de développer une activité davantage tournée vers l'anticipation et la planification des interventions, tout en conservant la capacité à répondre aux demandes.

Pour cela, les équipes doivent pouvoir prendre du recul sur leur portefeuille d'entreprises et disposer d'une vision d'ensemble. Les informations issues des visites médicales, des fiches d'entreprise, des actions en milieu de travail, du document unique et des échanges avec les employeurs constituent des ressources pour repérer les besoins. Leur analyse doit permettre d'identifier les entreprises à accompagner en priorité sur les risques psychosociaux, le risque chimique ou la culture prévention. Ce ciblage doit ensuite alimenter le plan d'activité des équipes.

Le deuxième objectif est d'évaluer le niveau d'acculturation de l'entreprise à la prévention des risques professionnels. Il s'agit de comprendre la place que la prévention occupe réellement dans son fonctionnement : comment l'entreprise identifie ses risques, comment elle les exprime et comment elle les prend en compte dans ses pratiques.

Cette évaluation doit aider les équipes à situer l'entreprise et à orienter la suite de l'accompagnement. Un outil d'évaluation de la culture prévention a été créé avec les intervenants en prévention des risques professionnels. Il est en cours de validation.

Le troisième objectif consiste à déployer des interventions et des outils d'animation adaptés au niveau de maturité de chaque entreprise. Une entreprise qui découvre les enjeux de la prévention aura besoin de repères et de sensibilisation. Une entreprise qui a déjà engagé une démarche pourra avoir besoin d'un appui pour la structurer, la formaliser ou en mesurer les résultats.

L'enjeu est donc de déterminer quel accompagnement peut aider l'entreprise à progresser. Cela suppose de construire progressivement une boîte à outils, de définir des catégories d'intervention selon le niveau d'acculturation et d'identifier les professionnels pouvant intervenir.

Les CAPsules participent à cette construction. Elles permettent de confronter les orientations du projet de service aux pratiques des métiers. À partir d'une orientation de départ, les équipes échangent sur leurs expériences, discutent les propositions et apportent les ajustements nécessaires. Ces contributions permettent de formaliser progressivement un cadre d'intervention partagé et de construire des outils.

Le projet de service repose ainsi sur une construction décentralisée, à laquelle les métiers contribuent à partir de leur expérience. Son fonctionnement doit s'intégrer au travail quotidien des équipes. Il a vocation à structurer les pratiques existantes, à les faire évoluer et à alimenter les plans d'activité. Les CAPsules, les échanges entre métiers et les groupes d'analyse des pratiques des médecins constituent des espaces pour faire vivre cette démarche.

Cette démarche s'inscrit dans l'approche « **CAP** Performance », qui associe la **C**ulture, les **A**ctions et la **P**révention au service de la performance globale de l'entreprise.

L'accompagnement tient compte des différents niveaux de maturité. Au stade de la découverte, il s'agit d'informer, de sensibiliser et de donner des repères. Lorsque l'entreprise prend conscience des enjeux, l'accompagnement l'aide à s'outiller et à engager des actions. À l'étape de structuration, l'appui porte sur la formalisation de la démarche et l'implication des équipes. Une entreprise plus mature pourra être accompagnée dans la mesure de ses résultats, l'optimisation de ses pratiques et l'innovation. Enfin, une entreprise disposant d'une culture prévention bien installée pourra partager son expérience et contribuer à diffuser les bonnes pratiques.

À travers ce projet de service, AST souhaite aider les entreprises à inscrire durablement la prévention dans leur fonctionnement. Cette progression doit contribuer à la santé et à la sécurité des salariés, à leur bien-être et à leur engagement, tout en soutenant la qualité du travail et la performance sociale et économique de l'entreprise.